

PLAN PROPRETÉ 2015

Conseil d'arrondissement
30 mars 2015

Mairie du
NEUF
PARIS

Sommaire

- 1) Cible prioritaire : la lutte contre les incivilités
- 2) Programme d'actions 2015
- 3) Mise en œuvre du Plan Local de Prévention des Déchets (PLPD)

1) Cible prioritaire : la lutte contre les incivilités

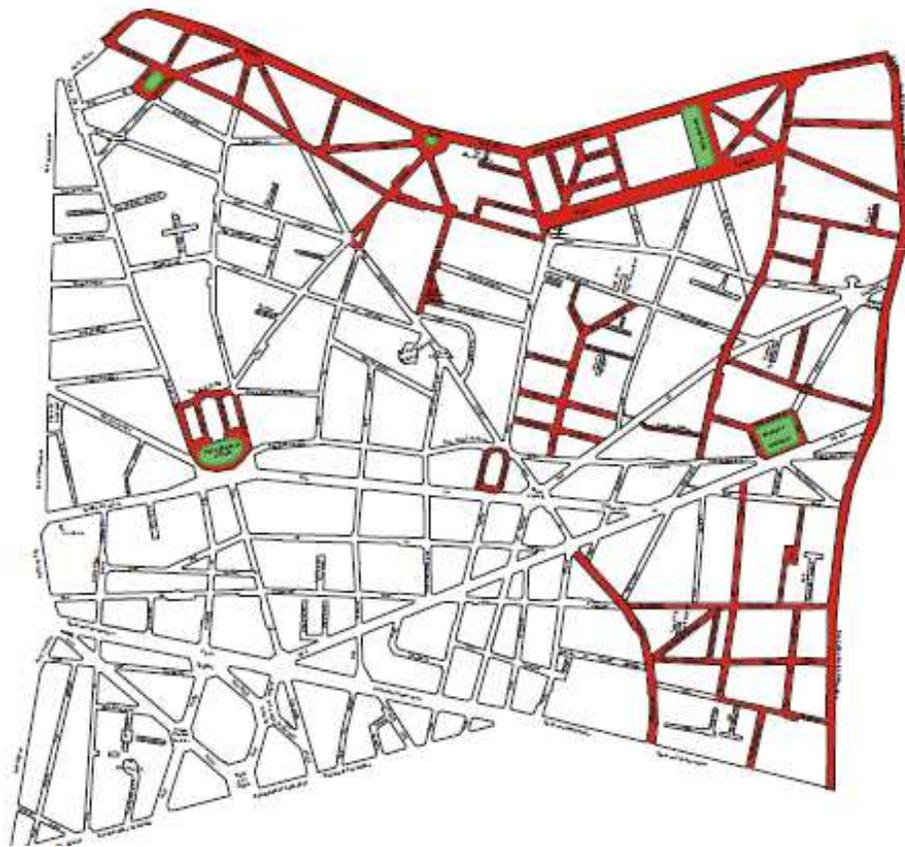
- Les dépôts sauvages
- La pollution aux mégots
- Les déjections canines
- Les épanchements d'urine

1) Cible prioritaire : la lutte contre les incivilités

- Sensibiliser
 - Opérations de communication diverses
 - Prise de contact avec les copropriétés et gérants d'établissements
- Verbaliser
 - Définition d'actions prioritaires pour les inspecteurs de salubrité du CAPP
 - Opérations de Lutte Contre les Incivilités (LCI)

1) Cible prioritaire : la lutte contre les incivilités

Les priorités d'intervention du CAPP



1) Cible prioritaire : la lutte contre les incivilités

Les dépôts sauvages

- Enlèvement dans la demi-journée avec prise de rendez-vous, dépose sur la voie publique de 20h à 22h et de 11h à 13h.
- Collecte des appareils électriques et petits objets encombrants organisée par Emmaüs et Eco-systèmes.

Où ?

Place Adolphe Max
Square Montholon

Quand ?

1er samedi du mois
de 10h00 à 14h00

The flyer is for a 'collecte solidaire de quartier' (neighborhood solidarity collection) event. It features the logos of 'Eco-systèmes' and 'EMMAÛS FRANCE' at the top. The text reads: 'Eco-systèmes et Emmaüs organisent une collecte solidaire de quartier'. Below this, it specifies 'DANS LE 9^e ARRONDISSEMENT'. The main message is 'Apportez vos appareils électriques en état de marche ou hors d'usage. Des camions Emmaüs vous attendent pour recueillir vos dons.' The flyer includes illustrations of a person in a yellow jacket handling a box, a green recycling character, a red character, and a television set with a face. At the bottom, it features the logos for 'MAIRIE DE PARIS' and 'Mairie de NEUF'.

Eco-systèmes
le plus simple, c'est de agir.

Eco-systèmes et Emmaüs organisent une

EMMAÛS
NE PAS SUBIR
TOUJOURS AGIR

collecte solidaire de quartier

DANS LE 9^e ARRONDISSEMENT

Apportez vos appareils électriques en état de marche ou hors d'usage.
Des camions Emmaüs vous attendent pour recueillir vos dons.

MAIRIE DE PARIS

Mairie de NEUF

1) Cible prioritaire : la lutte contre les incivilités

Les dépôts sauvages

- Eco-point mobile
Collecter les petits encombrants (petit électroménager, matériel informatique, lampes, textiles et chaussures etc) et **communiquer** sur la prévention des déchets.

Où ?

Place Lino Ventura

Quand ?

1^{er} samedi du mois (de 9h00 à 13h00).

3^e mercredi du mois (de 9h00 à 13h00).



1) Cible prioritaire : la lutte contre les incivilités

La pollution aux mégots

- Démarche d'identification et de sensibilisation des sites les plus problématiques sur l'arrondissement.
- Courrier d'information de la Mairie d'Arrondissement.
- Prise de contact par le service de la propreté pour notamment inciter à l'installation de cendriers.
- Bilan 2014 :
 - 15 établissements ont été sollicités, tous ont accepté de mettre un cendrier au droit de leur entrée.

1) Cible prioritaire : la lutte contre les incivilités

La pollution aux mégots

- Dès 2013, implantation du nouveau modèle Bagatelle équipé d'un éteignoir intégré. En 2015, 170 *Bagatelle* supplémentaires seront implantées pour atteindre un parc total de 663 réceptacles.
- Expérimentation de cendriers sur l'espace public.
- Mise en place d'un dispositif de recyclage des mégots dans les établissements volontaires.



Bagatelle avec Éteignoir intégré



Boîte de collecte zéro déchet

2) Programme d'actions 2015

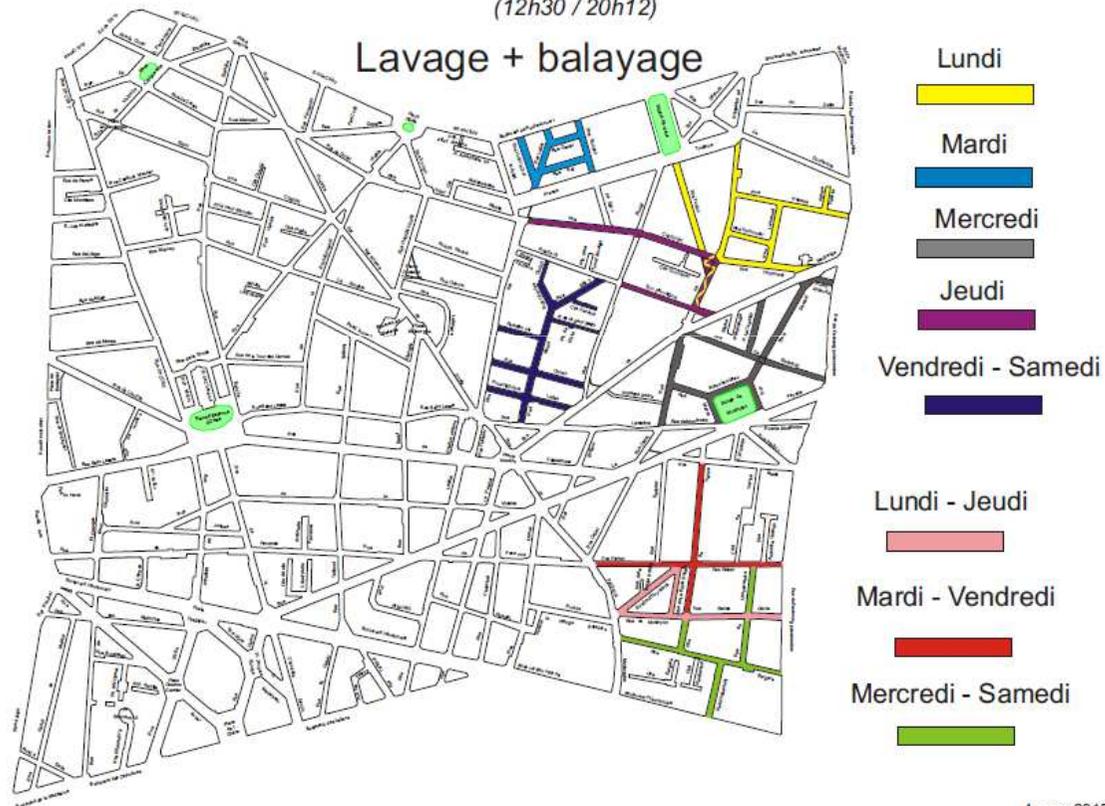
- Modification du périmètre d'intervention de l'équipe d'après-midi.
- Augmentation de nombre d'Opérations Coordonnées de Nettoyage Approfondi (OCNA).
- Charte de respect de l'espace public : *Je prends soin du NEUF.*
- Collecte des ordures ménagères de la rue de Rochechouart avant 9h00.
- Poursuite de l'amélioration de la propreté des lieux occupés par les personnes à la rue.
- Travail coordonné souffleuse et aspiratrice.
- Test d'un aspirateur de déchets électrique : Glutton.
- Traitement des épanchements d'urine par surodorant.
- Multiplication des opérations d'enlèvement des épaves deux roues non motorisés.
- Opération citoyenne de nettoyage : *Paris fais toi belle.*

2) Programme d'actions 2015

Nouvelles zones prioritaires d'intervention de l'équipe propreté d'après-midi, en plus des prestations réalisées le matin

Modifications du plan de propreté de l'équipe d'après midi

(12h30 / 20h12)



4 mars 2015

2) Programme d'actions 2015

Augmentation de nombre d'Opérations Coordonnées de Nettoyage Approfondi (OCNA)

- Localisation d'un secteur de l'arrondissement
- Campagne de communication : boitage préalable, affichage chez les commerçants, implantation de triptyques, relais sur les supports municipaux, mise en place d'un kiosque d'information sur la propreté et la réduction des déchets, etc.
- Présence de l'élu en charge de la propreté sur un kiosque.
- Implication des conseils de quartier avec la désignation d'un référent propreté dans chaque bureau des conseils de quartier.
- Prestations renforcées de nettoyage sur une période de trois jours et actions coercitives (CAPP) sur les trois jours suivants.

2) Programme d'actions 2015

Charte de respect de l'espace public

Création de la charte « *je prends soin du NEUF* » de respect mutuel de l'espace public soumise aux hôtels, restaurants, bars et cafés.

– Engagement n°1

Lutter contre la pollution aux mégots de cigarette.

– Engagement n°2

Lutter contre les dépôts sauvages.

– Engagement n°3

Encourager la réduction des déchets.

– Engagement n°4

Lutter contre le dépassement de terrasse.

– Engagement n°5

Lutter contre les nuisances sonore.



« Je prends soin du Neuf »
CHARTRE DE RESPECT MUTUEL DE L'ESPACE PUBLIC DU 9^e

Avec la Mairie du 9^e arrondissement, les hôtels, restaurants, bars et cafés signataires de cette charte s'engagent à respecter 5 objectifs pour un espace public propre et apaisé :

ENGAGEMENT N°1 : LUTTER CONTRE LA POLLUTION AUX MÉGOTS DE CIGARETTE

- Installer un cendrier fixe exonéré de taxe à l'entrée de leur établissement.
- Disposer des cendriers sur les tables de leur terrasse.
- Ne rien abandonner ou déverser sur la voie publique (trottoir et caniveau) et veiller à la laisser parfaitement propre au moment de la fermeture de votre établissement (mégots, débris...).
- Sensibiliser les salariés à la problématique de la pollution aux mégots de cigarette sur la voie publique.

ENGAGEMENT N°2 : LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

- S'équiper de bacs à ordures suffisants aux besoins des établissements, et ne sortir les bacs qu'au moment de la collecte.
- Ne rien jeter en dehors des bacs à ordures (aucun dépôt sauvage ni aucun encombrant sur la voie publique).
- Signaler les encombrants.

ENGAGEMENT N°3 : ENCOURAGER LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

- Favoriser un tri sélectif des déchets. Plus d'informations sur la collecte parisienne en général sur www.paris.fr à l'onglet « professionnel », rubrique « gestion des déchets ».
- Collecter le verre.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire et encourager le traitement des biodéchets.

ENGAGEMENT N°4 : LUTTER CONTRE LE DÉPASSEMENT DE TERRASSE

- Demander et afficher l'autorisation de terrasse.
- Respecter les limitations accordées aux terrasses : une personne avec une poussette ou une personne en fauteuil roulant doivent pouvoir circuler sans difficulté sur le trottoir.

ENGAGEMENT N°5 : LUTTER CONTRE LES NUISANCES SONORES

- Circonscrire les effets d'attroupement des consommateurs devant l'établissement.
- Veiller à limiter le niveau sonore de la musique et des consommateurs.

La Mairie du 9^e arrondissement en lien avec la division du 9^e de la Direction de la propreté, s'engage à intervenir sous 24h et à apporter une réponse personnalisée à toute difficulté relative à la salubrité de l'espace public, soulevée par le signataire de la présente charte.

LE RESPONSABLE DE L'ÉTABLISSEMENT

Delphine Bürkli
MAIRE DU 9^e ARRONDISSEMENT

14

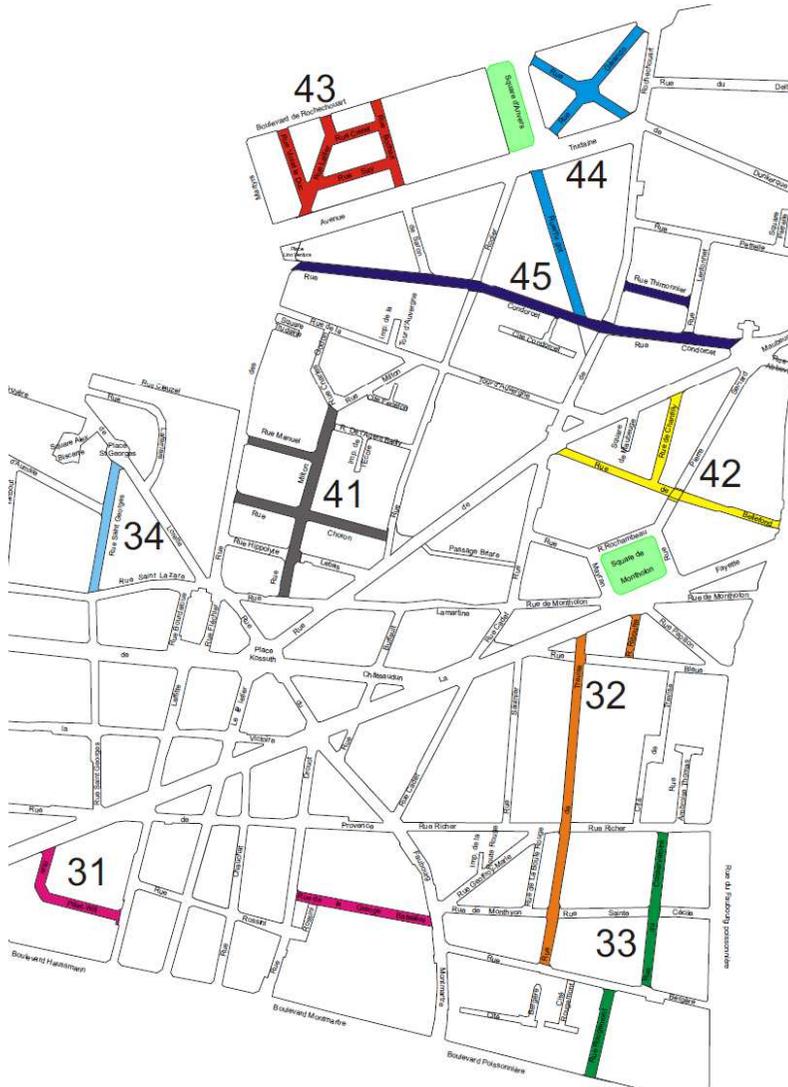
2) Programme d'actions 2015

Poursuite de l'amélioration de la propreté des lieux occupés par les personnes à la rue.

- Lieux occupés en permanence par des personnes à la rue.
 - Identification des sites concernés
 - Coordination d'opérations régulières (1 fois par semaine) avec le commissariat pour traiter ces sites.

2) Programme d'actions 2015

Travail coordonné souffleuse et aspiratrice



Action de nettoyage coordonné souffleuse et aspiratrice afin d'être plus efficace sur le nettoyage des rues à stationnement bilatéral.

9 secteurs bénéficient à ce jour de ce dispositif environ une fois par mois.

2) Programme d'actions 2015

Test d'un aspirateur de déchets électrique : Glutton
du 18 au 22 mai 2015



2) Programme d'actions 2015

Traitement des épanchements d'urine par surodorant

En complément du traitement à l'eau chaude haute pression, traitement de plusieurs points « *urine* » à l'aide d'un surodorant : 20 points bénéficient de ce traitement une fois par semaine

| Point N° | Localisation |
|----------|---|
| 1 | Place Adolphe Max - le long du mur du square Berlioz |
| 2 | Rue de Calais - côté pair |
| 3 | Eglise de la Trinité - le long du mur reu de cheverus et rue Morlot |
| 4 | Rue Caumartin (voie piétonne) - devant l'Eglise St Louis d'Antin |
| 5 | Rue de Budapest - sous la voûte |
| 6 | Angle des rues Joubert et Victoire |
| 7 | Cité d'Antin |
| 8 | Rue Pillet Will |
| 9 | Rue Rossini |
| 10 | Rue Sainte Cécile - entre Conservatoire et fbg Poissonnière |
| 11 | Rue Ambroise Thomas |
| 12 | Rue du fbg Poissonnière du N°75 au N°79 |
| 13 | Rue Montholon de fbg Poissonnière à La Fayette |
| 14 | Rue Rochambeau - le long du square Montholon |
| 15 | Rue Rochechouart - centre valeyre |
| 16 | Rue Hippolyte Lebas - le long du mur de l'école |
| 17 | Place Turgot - devant la banque |
| 18 | Rue du Delta - côté impair du N° 1 au N°3 |
| 19 | Rue Bochart de Saron - côté impair entre Condorcet et Trudaine |
| 20 | Rue Alfred Stevens - côté pair de rue des Martyrs au n°2 |

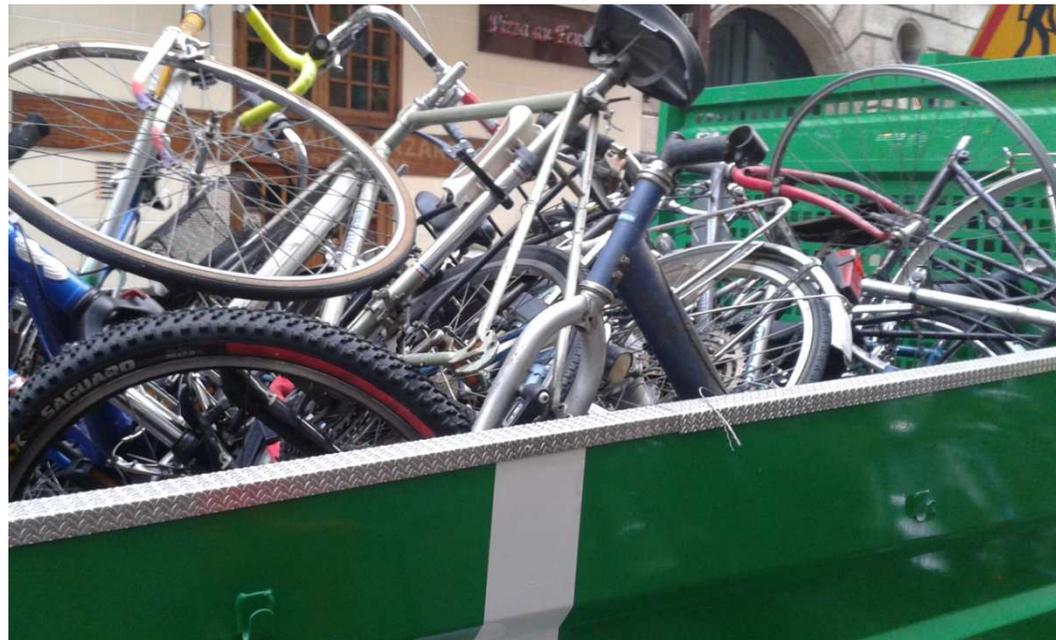
2) Programme d'actions 2015

Multiplication des enlèvements d'épaves de deux roues non motorisés

En lien avec le commissariat , 6 « tournées épaves » seront dorénavant organisées sur l'année.

Les vélos abandonnés, mais aussi les antivols et les caddies, sont sciés et consignés.

Ces opérations permettent de désencombrer l'espace public.



2) Programme d'actions 2015

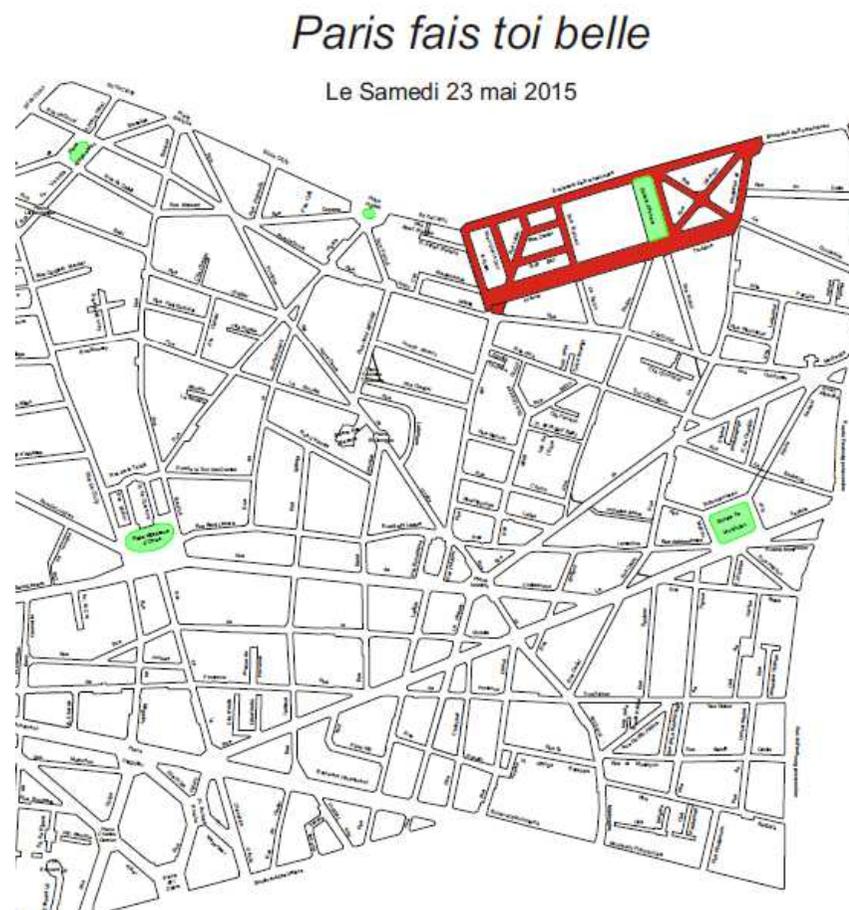
Opération citoyenne de nettoyage :

Paris fais toi belle

Participation des riverains au nettoyage de leur quartier.

Secteur proposé : l'avenue Trudaine et ses abords.

Sensibiliser les habitants aux missions des agents de la propreté et à la lutte contre les incivilités.



3) Mise en œuvre du Plan Local de Prévention des Déchets

- Adoption en 2012 par le Conseil de Paris du Plan Local de Prévention des Déchets (PLPD)
- Objectif :
 - réduire de 7% la quantité de déchets produite d'ici 2015 (par rapport à 2009)
 - augmenter la part de collecte des multi-matériaux
- Stratégie de mobilisation autour de la prévention des déchets en 4 axes :
 - auprès des parisiens et notamment des copropriétés
 - via les principaux services publics (enseignement et santé)
 - via les entreprises, les salariés, les consommateurs et les visiteurs
 - à travers l'exemplarité de la collectivité
- Des actions mises en œuvre tout au long de l'année et notamment :
 - pendant la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) du 30 mai au 5 juin 2015
 - pendant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) du 21 au 29 novembre 2015.

3) Mise en œuvre du Plan Local de Prévention des Déchets Le PLPD dans le 9e

- Organisation d'opérations de sensibilisation « 3R » (Réduire, Réemployer et Recycler) à l'occasion de la SEDD et de la SERD avec notamment une intervention de la compagnie « A Toi Théâtre » pour une représentation intitulée « Soupe Maison ou l'art d'accomoder les restes ».
- Promotion du compostage et du lombri-compostage auprès des écoles et des copropriétés : objectif de 10 copropriétés sur 2015 (seulement 1 actuellement)
- Action de sensibilisation auprès des jeunes publics
- Mise en place d'un poulailler dans le jardin de la Mairie (avril 2015) et mise en place de l'opération « Adoptez des poules dans les écoles »
- Mise en place de la collecte des bio-déchets sur le marché d'Anvers
- Expérimentation de la collecte des bio-déchets dans les cantines